

INTEGRATION DE LA PREOCCUPATION ENVIRONNEMENTALE DANS LA GESTION DU PROJET COOPERATIVES AGRICOLES

Dans le cadre de son Programme « Coopératives agricoles » pour améliorer les revenus des petits producteurs, IADES-Togo accompagne ses derniers à s'organiser en coopératives, à mieux produire, consommer et commercialiser. IADES souhaite étendre son programme « coopérative agricole » en tenant compte de la durabilité de l'environnement dans lequel se développent les entreprises agricoles.

Aujourd'hui l'organisation est soucieuse de mener à bien les objectifs du projet coopératives agricoles en intégrant les contraintes de compétitivité, pluviométriques et le respect de l'environnement.

L'objectifs de cet outil est d'évaluer la connaissance des producteurs sur l'impact de leurs activités sur leur environnement (utilisation des intrants chimiques UREE/NPK ; feux de brousse et bien d'autres), les emmener les producteurs à comprendre l'impact de leur activité sur l'environnement et atténuer ces impacts favorisant le respect de l'environnement.

Cette intégration de la préoccupation environnementale dans la gestion du projet coopératives se fera en 3 étapes

1. Diagnostic environnemental
2. La prise d'engagements autodéterminés de la part des membres des coopératives
3. Évaluation de la mise en œuvre des engagements

Le diagnostic environnemental est réalisé au travers d'un **questionnaire**. Celui-ci est divisé en 3 thématiques :

- **Les effets de l'environnement sur l'activité du producteur ou de la productrice ;**
- **Les effets de l'activité du producteur ou de la productrice sur l'environnement ;**
- **La volonté d'engagement du producteur ou de la productrice pour l'environnement ;**

L'idée est de mettre en évidence les **connaissances et perceptions** du producteur ou de la productrice par rapport à l'environnement, et de dégager les **principales relations réciproques (positives ou négatives) entre l'activité et l'environnement.**